



Procès-verbal de séance

Conseil Municipal du 22 septembre 2025 à 19H30

PRESENTS : BOLLEAU Alexandre, PENICAUD Thierry, MILAN Maurice, MEUNIER Martine, GAGLIARDI Sébastien, CARRAS Christophe, DIMITRIJEVIC André, ROCHET Romane, FLORY Michel, Delphine SAUVAGE, FAURE Eric, BERTRAND Gaëlle, YVRARD Claire, ROGER Benoît, PEIN Audrey,

ABSENTS EXCUSES : DELLA-SCHIAVA Monique, THIBERT Patricia, BROUSTE Michel, BRULET Denise

POUVOIRS : DELLA-SCHIAVA Monique donne pouvoir à MEUNIER Martine, THIBERT Patricia donne pouvoir à ROCHET Romane, BROUSTE Michel donne pouvoir à FLORY Michel, BRULET Denise donne pouvoir à DIMITRIJEVIC André

Début de séance : 19H30

Secrétaire de séance : Claire YVRARD

Ordre du jour :

A/ Présentation d'un développement de projet de centrale solaire : société h2air.

B/ Délibérations :

- Nomination d'un secrétaire de séance (rapporteur Alexandre Bolleau)
- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juillet 2025 (rapporteur Alexandre Bolleau)
- Comité des fêtes : subvention 2025 (rapporteur Christophe Carras)
- Entre terre et ciel : demande de subvention (rapporteur Alexandre Bolleau)
- Recensement 2026 : nomination et rémunération des agents recenseurs (rapporteur Christophe Carras)
- Demande d'emprunt : acquisition propriété Berger (rapporteur Christophe Carras)
- Echange de parcelle avec une parcelle communale dans le cadre du projet de restauration du ruisseau du Culet (rapporteur Alexandre Bolleau)
- Achat du tracteur communal / reprise de l'ancien tracteur (rapporteur Christophe Carras)

C/ Compte-rendu Communauté de Communes.

D/ Compte-rendu des commissions.

E/ Questions diverses.

A/ Présentation

Développement de projet de centrale solaire : société H2air.

La société H2air est une PME française qui existe depuis 2008.

La société a pour but le développement de projets, la construction de parcs éoliens et des centrales solaires et de la gestion opérationnelle. 23 parcs sont en exploitation.

Le projet sur Sermérieu sera créé sur des parcelles privées. Les anciennes carrières font parties des terrains prioritaires pour l'accélération du développement des énergies renouvelables. Le site est un site dégradé, ICPE.

La société n'achète pas le terrain, le foncier a été sécurisé depuis aout 2024 par H2air via une promesse de bail emphytéotique pour 7 ans.

L'implantation de la centrale solaire et la surface d'emprise des infrastructures (panneaux solaires, transformateur, poste de livraison électrique...) seront déterminées en fonction du résultat de l'étude d'impact, à savoir : étude environnementale sur la biodiversité, étude paysagère, étude agro pédologique, étude de sécurité, nécessité de modifier le PLU zone Agricole Photovoltaïque (APV) si besoin après avis de la DDT.

Mise en service de la centrale solaire envisageable début 2029.

B/ Délibérations

1- Nomination d'un secrétaire de séance

Claire YVRARD est nommée secrétaire de séance.

Délibération mise au vote :

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juillet 2025

Le procès-verbal du 21 juillet 2025 est adopté à l'unanimité.

Délibération mise au vote :

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3- Subvention à l'association comité des fêtes

Monsieur le 1^{er} adjoint rappelle au conseil municipal que l'organisation de la fête d'été est assurée par le comité des fêtes et la commission animation.

La fête d'été a engendré 5815,90 € de recettes et 6382,92 € de dépenses, soit un solde négatif de 567,02 €

Il est proposé au conseil municipal de verser une subvention de 570 € au comité des fêtes afin de prendre en charge les dépenses non couvertes par les recettes générées par cette manifestation.

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4- Subvention à l'association Entre Terre et Ciel

Monsieur le 1^{er} adjoint informe le conseil municipal d'un courrier de demande de subvention reçu en mairie par la présidente de l'association « Entre Terre et Ciel ». La création de cette association a été enregistrée en sous-préfecture le 20 janvier 2025.

Cette association a pour vocation l'organisation d'une exposition photos sur la faune et la flore. Cette année l'exposition aura lieu les 18 et 19 octobre. Cette exposition est l'occasion pour tous de rencontrer des photographes et partager leur passion, assister à des conférences animalières.

Monsieur le maire propose d'inscrire sur les dépenses de fonctionnement de l'année, la somme de 500 €. Cette aide financière permettra le développement de cette association.

POUR : 19 voix
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

5- Recensement 2026 : nomination et rémunération des agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2026.

3 agents recenseurs seront nommés pour effectuer le recensement : Jeannine Perrier, Patrick Perrier et Valérie Ranc.

Leur rémunération forfaitaire proposé est de 1800€ brut, 1 bon d'essence de 50 € leur sera délivré.

POUR : 19 voix
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

6- Demande d'emprunt

Monsieur le maire propose à l'assemblée municipale de contracter auprès de la Caisse régionale de crédit agricole mutuel Sud Rhône Alpes un emprunt de 230 000 € pour le financement de l'opération d'acquisition de la propriété Berger située en face de l'église.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Montant : 230 000 €

Durée : 10 ans

Taux actuel : 3,38% fixe sous réserve de la signature du contrat et du déblocage de la totalité des fonds au plus tard 2 mois à compter de la date d'acceptation de la proposition

Echéance de remboursement : annuelle

S'agissant d'un prêt annuité réduite (la 1^{ère} échéance est fixée à moins de 1 an de la date de déblocage du prêt) : taux résultant de l'annuité réduite : 2,7807%

Frais de dossier : 230 € TTC (non soumis à la TVA)

La commune s'engagera pendant toute la durée du prêt au nom du conseil municipal à créer et mettre en recouvrement en tant que de besoin, les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances et à inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires.

La commune s'engagera à régler les frais, droits, impôts et taxes auxquels l'emprunt pourrait donner lieu.

Le conseil municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles au Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'Etablissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées

Monsieur le Maire ou le premier adjoint seront autorisés à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt et la demandes de versement des fonds.

Plusieurs banques ont été contactées, la banque des territoires n'a pas répondu, la proposition du Crédit Agricole Centre Est ne correspond pas aux attentes de la commune.

Le maire informe les élus que la promesse de vente a été signée le 19 septembre 2025.

POUR : 16 voix

CONTRE : 3 voix : Benoit Roger, André Dimitrijevic en son nom et au nom de Denise Brulet

ABSTENTION : 0

7- Echange de parcelle avec une parcelle communale dans le cadre du projet de restauration du ruisseau de Culet

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient, dans le cadre du projet de restauration du ruisseau de Culet, d'échanger avec les consorts Juppet Sylvain et Sophie une parcelle communale. Monsieur le maire précise qu'il a le pouvoir d'authentifier les actes en la forme administrative, et que par conséquent il ne peut représenter la commune à l'acte.

Le conseil municipal autorise la cession de la parcelle Section C n°40 d'une superficie de 20 000m² propriété de la commune au profit de Monsieur et Madame Juppet pour un montant de 6 256,80 €

Les élus approuvent l'acquisition de la parcelle AK n° 173 d'une superficie de 13 035m² propriété de Monsieur et Madame Juppet par la commune de Sermérieu pour un montant de 6 256,80 €

Monsieur Carras Christophe sera désigné comme signataire de l'acte d'échange en la forme administrative au nom de la commune.

Les travaux ont commencé fin aout 2025 pour un coût d'un million d'euros à charge de l'EPAGE de la Bourbre.

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

8- Achat d'un tracteur communal

Le maire informe le conseil municipal que le tracteur Mac Cormick acheté en 2016 et qui était en service au sein du service technique a été repris par la société Prest'Agri de St Victor de Morestel.

La société a vendu un nouveau modèle Mac Cormick à la commune et a fait une reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 26 000 €HT.

Il convient de procéder à des écritures comptables, à la demande de la Trésorerie, pour sortir de l'inventaire l'ancien tracteur.

POUR : 18 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 voix, Benoit Roger

C/ Compte rendu Communauté de Communes : RAS

D/ Commissions communales : compte-rendu

Commission CME, Romane ROCHET.

L'élection des élèves au Conseil Municipal Enfants aura lieu le 17 octobre. Présentation dans les classes le 26 septembre.

Commission Travaux, Thierry PENICAUD :

Les coussins lyonnais ont été posés dans la grande rue. Suite à des statistiques établies par le conseil départemental, il y a environ 3000 voitures qui traversent le village ainsi que 200 camions.

Le chemin de la Roche a été repris en bi-couche.

Au Marteray, le passage alterné fonctionne.

Commission Bâtiments, travaux, réseaux : Michel FLORY.

La réception des travaux d'enfouissement des réseaux du site de la Madone va avoir lieu bientôt.

L'audit énergétique de l'école a été rendu (environ 120 pages) : une commission va être constituée.

Commission scolaire, Christophe CARRAS.

La rentrée s'est bien passée. La garderie a ouvert à 7h00. Il y a environ 40 enfants qui sont présents dès 7h30.

CCAS, Monique DELLA-SCHIAVA :

Le 17 octobre a lieu une réunion publique à la mairie animée par la gendarmerie pour prévenir des vols et autres escroqueries. La population sera informée pour assister à cette réunion

Le 18 octobre, une manifestation Octobre rose se tiendra sur la place de la mairie et au foyer de 9h à 12h avec des défis sportifs, jeux, prévention.

En novembre, il y aura un atelier sur le sommeil.

Comité des fêtes, Martine MEUNIER.

L'élaboration du calendrier des fêtes 2026 sera faite le 25 septembre en mairie en présence des présidents d'associations

Les nouveaux arrivants seront accueillis lors d'une réception prévue le 26 septembre au foyer municipal. 11 familles ont répondu présentes.

La commune est partenaire des virades de l'espoir. Monsieur Ruplinger, le président de l'antenne de Bourgoin-Jallieu a associé la commune à l'évènement car le comité des fêtes prête du matériel.

Cérémonie des vœux de la municipalité le 9 janvier 2026.

E/ Questions diverses

- Tournage d'un film « au cœur de nos terres » du 1^{er} au 3 octobre dans le village. Plusieurs rues vont être bloquées. Des figurants sont recrutés. Une classe de l'école va participer au tournage.
- Demande de TDF : proposition d'achat de la parcelle louée au Marteray (location actuellement de 2000€/an) où un pylône est installé. 160 m² achetés pour 40 000 € net vendeur.
- Sortie jeunesse à Walibi en cours de préparation pour Halloween.

Fin du Conseil Municipal à 21h15

Alexandre BOLLEAU,
Maire.